FraisWork

Conditions générales d’abonnement

Souscription, facturation et renouvellement
Version 2026-10

1. Formation de l’abonnement

L’abonnement est formé après sélection d’une offre, choix du nombre de licences, saisie des informations de facturation, acceptation des documents contractuels et confirmation du paiement par le prestataire bancaire.

2. Prix

Le prix applicable est celui affiché au moment de la souscription. Il est calculé selon l’offre, le nombre de licences et la périodicité choisie. Les montants sont présentés hors taxes puis majorés de la TVA applicable.

3. Paiement

Le paiement est réalisé sur l’environnement sécurisé du prestataire bancaire. FraisWork ne collecte ni ne conserve le numéro complet de carte bancaire ni le cryptogramme. L’abonnement reste en attente tant que le paiement n’est pas confirmé.

4. Durée et renouvellement

L’abonnement est mensuel ou annuel selon l’offre choisie et se renouvelle automatiquement pour une période équivalente, sauf résiliation selon les modalités prévues au contrat.

5. Licences

Le nombre de licences souscrites définit le nombre maximal d’utilisateurs ou d’affectations couvertes par l’abonnement selon les règles de l’offre. Toute extension peut donner lieu à ajustement tarifaire.

6. Résiliation

La résiliation prend effet à l’échéance de la période en cours, sauf disposition légale ou contractuelle différente. Les sommes dues au titre de la période engagée restent exigibles.

7. Impayés

En cas d’échec ou de retard de paiement, FraisWork peut placer l’abonnement en période de grâce, lecture seule ou suspension, après information du client et selon les règles contractuelles applicables.

8. Réversibilité

À la fin du contrat, le client peut demander l’export de ses données selon les fonctions disponibles et les conditions de rétention prévues. Les modalités détaillées figurent au contrat de service.

9. Hiérarchie contractuelle

Le bon de souscription ou récapitulatif de commande, le contrat d’abonnement, les présentes conditions et les conditions d’utilisation constituent l’ensemble contractuel.

Document contractuel préparé pour la souscription FraisWork. Avant ouverture commerciale définitive, les mentions légales de l'éditeur, coordonnées complètes, règles fiscales et clauses spécifiques doivent être validées par le conseil juridique de FraisWork.